

Image not found or type unknown



Visite médicale suite retrait de permis de 3 mois

Par **didrigol**, le **19/06/2015** à **16:39**

Bonjour,rrrnJe me suis fait retirer le permis 3 mois pour cause d'excès de vitesse. Je dois donc passer une visite médicale pour la récupération. On m'a dit qu'une simple visite chez un des médecins agréé était nécessaire hors, la sous-préfecture me dit que je dois passer une visite en préfecture avec une prise de sang car, il y a 6 ans, j'ai eu une contravention pour dépassement du taux d'alcoolémie avec un retrait de 6 points. Est-ce normal ?rrrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **20/06/2015** à **07:45**

Bonjour,rrrnSi vous voulez récupérer votre permis, vous avez tout intérêt à faire cette prise de sang. Après tout, vous ne risquez pas grand chose, non ?